



*Basket44*

# **PROCES VERBAL**

## **Comité Directeur**

Jeudi 12 Novembre 2020

**Présents** : Séverine AILLERIE - Didier AUBERT - Franck BAUDRILLER - Benoît RENAUD - Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Jean Paul BREMENT – Frédérique CONCILLE – Pascal DUPE – Thierry GATEFAIT – Elodie GIRARD – Bénédicte GOUGAUD – Alain GUERESSE – Franck JOUNIER – Sophie LAMBOUR – Riccardo POZZETTO - Christine RULLIE – Pascale SIMON – Lénaïc SORIN – Christine THERET - Maxime TRICHARD – Bertrand VIGOUROUX - Justine VOLANT

**Excusés** : Mireille COURBOULAY – Sophie LAMBOUR

**Invités** : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 08 Septembre 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 18 Septembre 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## **1. INFORMATION PRESIDENT**

Afin de respecter l'obligation de transmettre les PV de bureau et de comité directeur à la Fédération dans les 2 semaines suivant leur tenue, le Président demande la possibilité de valider ces PV par retour de mail. Sans réponse sous huitaine, ce dernier sera considéré comme validé.

**Adopté** à l'unanimité des membres élus présents.

L'AG fédérale aura lieu à Tours, le 19 décembre 2020. Pour information complémentaire, la Loire Atlantique aura 2 candidatures : Yannick OLIVIER et Bertrand VIGOUROUX.

Rappel : Tous les membres bénévoles des commissions doivent être licenciés (licence dirigeant) et ceux-ci sont à valider par le bureau.

## **2. INFORMATION DIRECTEUR**

### **Réunion CSE :**

Le Comité Social et Economique est une instance de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel, en fonction de l'effectif de l'entreprise. La CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés. Une réunion s'est déroulée le lundi 2 novembre dernier et certains sujets ont été évoqués comme la mise en place du télétravail, l'organisation et le fonctionnement du Comité durant la période de confinement.

### **Salariés :**

Yannick OLIVIER nous rappelle les grandes lignes des décisions prises, suite au nouveau confinement établi depuis le 30 octobre 2020. Le comité est fermé jusqu'au 30 novembre inclus. Une permanence téléphonique uniquement pour les licences, sera assurée le jeudi de 14h00 à 17h30, au numéro habituel : 02 51 85 06 00.

L'ensemble du personnel sera en situation de télétravail et de chômage partiel en fonction de l'activité. Durant cette période, tous les salariés du comité seront en télétravail sur une plage horaire commune, le jeudi de 14h00 à 17h30, afin de pouvoir échanger entre eux et avec les élus du comité.

En ce qui concerne les élus, le personnel est joignable par mail et portable professionnel le cas échéant.

Les réunions ne peuvent s'organiser uniquement qu'en visioconférence pendant la période de confinement.

Il est envisagé un recrutement de service civique qui sera dirigé vers la citoyenneté.

Le recrutement de ce service civique sera sans doute effectué à la date du 31 décembre 2020. Un contact est en cours avec une personne évoluant au STPAS en football. Il est titulaire d'un master. Il sera recruté pour 7 mois pour 24h00 par semaine. Il sera affecté entre autres à la commission démarche citoyenne.

### **3. INTERVENTION JEAN PIERRE SIUTAT**

La FFBB consciente de la gravité de la crise sanitaire, insiste encore sur l'impérieuse nécessité d'un soutien mobilisant le gouvernement et les collectivités territoriales, par un plan de sauvegarde et de relance ambitieux. Le gouvernement prend conscience des difficultés rencontrées par le sport amateur : un interlocuteur sera dédié aux fédérations sur ce sujet.

Le sport amateur s'identifie par 2 axes.

1°) Approche par le club :

Comment soutenir les clubs d'un point de vue économique. Si des clubs étaient amenés à disparaître, la reconstruction pourrait être longue afin de retrouver le niveau actuel de développement. Pour rappel, les clubs vivent en majeure partie de leurs licences et leurs différents événements organisés. Il nous faut déterminer le manque de ressources au travers des pertes de licences.

2°) Aspect sportif :

Trois scénarios sont envisageables.

1<sup>er</sup> Scénario : pas de reprise du championnat et celui-ci se termine là.

2<sup>ème</sup> Scénario : Dans un deuxième, redémarrage à une date plus favorable (indéterminée à ce jour) et nous arrivons à terminer le championnat.

3<sup>ème</sup> Scénario : nouveau confinement et nous ne terminons pas le championnat.

Nous avons la possibilité de jouer jusqu'à fin juin 2021. Nous devons proposer, à nos licenciés, une alternative à une saison sportive chamboulée.

Par une harmonie et une certaine cohérence et afin d'éviter toute contestation, il nous est imposé de proposer en lien avec les ligues Régionales une uniformisation des championnats sur notre territoire. Nous serons plus fort ensemble.

Le CNOSF a sollicité la société Talk4, afin d'établir un questionnaire adapté aux problématiques actuelles. Chaque club est invité à répondre via une plateforme garantissant l'anonymat des réponses. Le lien est le suivant :

<https://innov-up.talk4.pro/barometre-clubs/s/a0b7782420/>

Dans le contexte de difficultés que nous vivons, il nous semble indispensable de se donner le maximum de chances pour essayer d'obtenir des aides plus conséquentes et justifiées pour le secteur du sport Amateur. A ce jour 16 000 clubs ont répondu à cette enquête.

### **4. DECISIONS PRISES EN BUREAU**

Le Président informe les membres du Comité Directeur des décisions prises en Bureau :

Fête du baby de décembre : reporter cet événement et pourquoi pas en avril si les conditions le permettent.

Challenge Benjamin(e) : la fédération souhaite que cette épreuve reste d'actualité. Une réflexion est en cours afin de repousser le Challenge U13 pour qu'il puisse avoir lieu.

Coupe de Loire Atlantique : suspension jusqu'à information complémentaire de la reprise éventuelle (seniors et jeunes)

### **5. RETOUR AU JEU**

Pour rappel : 19 clubs du département, ont rédigé un dossier, ce qui équivaut à un montant de 3800€, sur un budget global de 30000€. Soit 14% des clubs. Dépôt des dossiers le 31 mars 2021. Toutes les actions devront se terminer au plus tard le 30 juin 2021.

En ce qui concerne la Ligue régionale, 15 clubs de Loire Atlantique ont déposé un dossier.

Seulement 5 clubs de notre département ont transmis une demande à la Fédération.

Il reste beaucoup à faire.

Le Secrétaire Général rappelle le processus : 1. Demande du club, via le lien sur le site du CD 2. Validation par le bureau du CD 3. Envoi du courrier de la part du CD. 4. Le club justifie du déroulement de l'action et le CD verse la somme de 200€.

**Il a été validé le fait que les demandes de retour au jeu seront soumises au bureau pour validation sous huitaine sauf avis contraire des membres du Bureau.**

## **6. RETOUR COMPETITIONS**

### **5x5**

Lénaïc SORIN nous informe qu'une réflexion est en cours entre la Ligue et les Comités avec plusieurs scénarios envisagés. Le championnat pourrait se dérouler jusqu'au 30 juin 2021. La date butoir pour la 1<sup>ère</sup> phase devra se tenir à la mi-avril 2021.

En ce qui concerne la 2<sup>ème</sup> phase, possibilité d'effectuer des poules de 4 (une réflexion reste à avoir pour les jeunes par rapport aux poules Elites). Par-contre pour les D3/D4, il est envisagé des poules de 6 sur une 2<sup>ème</sup> phase en aller simple ou des play-offs. Bien sûr tout cela est sous réserve de la durée du confinement ou de son arrêt ou pas.

### **3x3 :**

37 équipes engagées en championnat. Seules les U15F ne participeront pas, à cause du nombre d'équipes d'engagée : 3.

A 3 jours de la 1<sup>ère</sup> journée, nous avons dû enregistrer 3 forfaits généraux dont 2 en SF et 1 en U18F. Il a fallu recomposer les poules en urgence avec toutes les conséquences que cela peut impliquer. Pour information, une équipe du CD49, est intégrée dans la poule B de SF. Comme pour le 5x5, nous allons devoir modifier le calendrier.

## **7. TRESORERIE**

Bénédicte GOUGAUD, intervient afin d'expliquer que la première relance aux clubs pour non-paiement de leurs licences a été effectuée, et 10 clubs sont en retard de règlement. Ces derniers seront relancés individuellement très prochainement.

Dans cette période de crise sanitaire et de confinement, certains clubs nous ont interrogé sur des problèmes financiers que celle-ci va engendrer en leur sein, et notamment pour ceux qui ont un ou plusieurs salariés.

Un fond de solidarité existe à destination des acteurs économiques, quel que soit leur statut, dont les associations. Il est destiné à compenser la perte de chiffre d'affaires subie à l'occasion, sans condition de chiffres d'affaire ni de bénéfice.

La mise en ligne d'un formulaire destiné à bénéficier d'un fond de solidarité au titre des pertes du mois précédent sont programmées. Le 20 du mois suivant (informations évolutives) . Les aides prévues sont plafonnées à hauteur des pertes dans la limite de 1500€ pour les entreprises domiciliées dans un territoire faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de couvre-feu **et ayant perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires.**

Si le club répond aux conditions afin de bénéficier de cette aide, il faut y accéder sur le site : « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ».

## **8. CDO**

Pascal DUPE explique que la commission s'efforce de conserver des contacts avec les arbitres qui officient en championnat départemental.

Les stages de recyclages ont rassemblé 177 arbitres au total, dont 15 arbitres par séance visio-conférence.

En ce qui concerne le stage débutants 2020/2021, sur 77 personnes préinscrites, 66 stagiaires retenus et 59 ont participé au stage de débutants, sur les sites de La Joliverie, Bouguenais et St Nazaire.

48 arbitres ont été observés.

Nous gardons le contact avec les Ecoles d'Arbitrage, afin qu'elles perdurent, car lorsque cette activité s'arrête, il est compliqué de la remettre en place.

## 9. REUNION DE SECTEUR

Une réflexion est en cours afin d'organiser des réunions en visio-conférence au cours du mois de décembre.

Il nous faut examiner le nombre de clubs par Visio, afin que ces réunions restent réceptives. Les thèmes abordés seront bien entendu relatifs à la situation particulière que nous vivons. Il est certain qu'actuellement avec notre niveau d'information évolutif, la vérité du jour n'est pas celle du lendemain.

## 10. TECHNIQUE

### Formation du joueur

Dimitri BREHERET nous rappelle que pour la génération 2008, 2 stages ont été organisés, en août et aux vacances de la Toussaint. Il nous confirme l'annulation du TIC qui devait se dérouler à Carquefou en décembre. La Ligue de Bretagne sera approchée afin de connaître leur avis sur un éventuel TIC en 2021 à Carquefou.

Le camp Inter Comité reste à organiser entre le 1er et le 3 mars 2021.

Pour la génération 2009, 14 demi-journées ont été organisées avant le re confinement. 140 filles et 140 garçons y ont participé.

16 grands gabarits, ont été rassemblés le 2 octobre dernier et le prochain est prévu en février prochain.

### Formation des cadres

L'objectif initial était de terminer la formation des animateurs et initiateurs, avant le déploiement des nouveaux brevets fédéraux, à compter de mars 2021. Sur les 5 secteurs, celui du Pays de Retz est terminé. Une réflexion est en cours afin de boucler les 5 autres secteurs.

La formation initiateur (formule 1 semaine) a été organisée dans la semaine de re confinement et a été interrompue le jeudi.

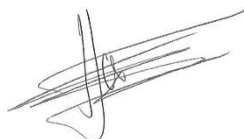
19 reçus sur 21 candidats. Une réflexion est en cours afin de prévoir un éventuel rattrapage, pour les 2 échecs

La formation des brevets fédéraux : 13 sessions sont prévues et Guenael LAHONDA sera le référent pédagogique pour le CD44.

Formation Accompagnateurs d'équipe : Deux réunions ont eu lieu dont une à Nantes où 15 stagiaires ont participé, tandis qu'à Guérande Madeleine 23 stagiaires étaient présents. L'organisation est en cours, afin de terminer la formation sur le secteur Nord Est.

La séance est levée à 21h30

Le Président du Comité,  
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général,  
Dominique BOUDEAU

